

Charte des collections 2016-2019

Objet de la charte des collections

La charte des collections de la bibliothèque de Lésigny est destinée à fixer les grandes orientations de sa politique documentaire, pour une période de 3 ans. Elle présente les grands principes selon lesquels sont constituées et valorisées les collections de documents.

Objectifs de la bibliothèque municipale de Lésigny

La charte des collections est définie en fonction des objectifs de la bibliothèque municipale de Lésigny. Ces objectifs sont définis dans le projet d'établissement de la bibliothèque 2016-2019.

Ils se déclinent en 4 grands axes :

1. Développer et diffuser la lecture
2. Positionner la bibliothèque comme un lieu incontournable sur son territoire
3. Positionner la bibliothèque comme un lieu de détente et de rencontre
4. Positionner la bibliothèque comme un outil de formation

Des publics prioritaires ont été identifiés :

- la petite enfance
- les adolescents
- les personnes âgées

Les supports

Les collections de la bibliothèque sont constituées de documents imprimés, de documents audio et de documents vidéo :

- livres
- livres-audios
- magazines et journaux
- livres-CD
- DVD

Les ressources numériques de la Médiathèque Départementale

Les ressources numériques proposées aux lecteurs de la bibliothèque de Lésigny par la Médiathèque Départementale 77 (films, livres numériques, musique et auto-formation) sont valorisées au même titre que les collections physiques appartenant à la bibliothèque, avec en priorité les films numériques. Des documents de communication, des coups de cœur et des DVD fantômes sont réalisés régulièrement par les bibliothécaires.

Domaines des collections

La bibliothèque de Lésigny met à la disposition des usagers environ 14 000 documents, dont 400 DVD et une trentaine d'abonnements à des magazines.

Les fonds se répartissent en plusieurs secteurs :

- Rez-de-chaussée, espace jeunesse :

- petite enfance et parentalité
- jeunesse : premiers magazines, premiers documentaires, albums, contes et romans
- adolescence : romans

- Rez-de-chaussée, espace adulte :

- romans, policiers, science-fiction, fantasy
- magazines et journaux
- théâtre et biographies
- gros caractères et livres-audios
- documentaires « Sciences et société » (livres et DVD) adulte et jeunesse
- livres en langues étrangères

- Mezzanine :

- poésie adulte et jeunesse
- BD/manga jeunesse et adultes
- documentaires « Arts et loisirs » (livres et DVD) adulte et jeunesse
- magazines jeunesse et adolescents
- films d'animations

Critères d'acquisition

Les collections sont constituées en fonction des objectifs de la bibliothèque, des besoins et des attentes des publics et de la production éditoriale. Les acquisitions ne sont pas le reflet de décisions personnelles ou le résultat de juxtaposition de choix individuels ; elles forment des ensembles cohérents et structurés pour un usage collectif.

- **Critère d'encyclopédisme** : les collections doivent être représentatives de l'ensemble des connaissances et des courants culturels ainsi que de l'ensemble de la production éditoriale. Toutefois, l'exhaustivité est exclue : quel que soit le domaine retenu, une bibliothèque ne peut acheter tous les documents dans toutes les langues et sur tous les supports.

- **Critère de pluralisme** : les collections doivent être représentatives de l'ensemble des courants d'opinions.

- **Critère de niveau** : les documents acquis répondent à des besoins généralistes, et peuvent atteindre une vulgarisation de bon niveau. Les documents pour public motivé, de niveau universitaire, ne seront acquis que de façon très exceptionnelle.

- **Critère de qualité** : la qualité du document est un critère important (qualité de l'écriture, de l'illustration, mise en page, exactitude des informations). L'équipe sera particulièrement sélective quant à l'acquisition d'albums jeunesse et de films d'animation pour la jeunesse. Une attention particulière sera portée aux thématiques, œuvres, auteurs et éditeurs peu présents dans le circuit commercial.

- **Critère d'ancrage sur le territoire** : dans le souci de travailler en partenariat avec les structures présentes sur le territoire, l'équipe tient compte de la programmation et de l'actualité des partenaires locaux (culturels, sociaux, associatifs, scolaires...).

Régularité des acquisitions

Les commandes de documents se feront, dans la mesure du possible, au rythme d'une fois par mois. En effet, une grande importance doit être accordée au suivi de la production éditoriale, afin de satisfaire les demandes et attentes du public.

Valorisation des collections

Une attention particulière est portée à la valorisation et la scénographie des collections :

- **Les étagères ne sont pas surchargées** et une place importante est accordée à la mise en valeur des livres sur des présentoirs
- **Des tables thématiques** sont réalisées régulièrement en fonction de l'actualité, en section adulte et en section jeunesse
- **Des coups de cœur et avis de lecture** sont rédigés régulièrement
- **Les nouveautés** sont identifiées par des étiquettes et mises en valeur sur des présentoirs
- **Les listes des nouveautés** des secteurs adulte et jeunesse sont diffusées chaque mois
- **Des mises en scène originales** sont régulièrement mises en place : sacs-surprises, coffre à livres, pioche-poèmes
- **La signalétique et le classement sont clairs** et répondent aux attentes des lecteurs

Demandes de lecteurs

Les demandes de lecteurs sont considérées avec attention et satisfaites dans les meilleurs délais, dans la mesure où elles correspondent aux principes de la présente Charte des collections.

Dons

Les dons ne sont pas acceptés sauf pour les dons de livres très récents pouvant se substituer à un achat prévu. En cas de refus, le donateur est réorienté vers un autre organisme acceptant les dons.

La réserve

Des livres peuvent être placés temporairement ou définitivement en réserve, dans le but d'alléger les étagères, de constituer des sélections thématiques pour les enseignants, ou de stocker des documents qui concernent une période particulière de l'année (exemple : Noël, carnaval, printemps...). Ils sont consultables sur le catalogue en ligne et empruntables par les lecteurs sur demande.

Critères d'élimination

Les collections sont soumises à un renouvellement constant (achat de nouveautés, élimination, réactualisation). Elles visent un taux global de renouvellement annuel de 10 % (préconisé par le Ministère de la Culture).

L'équipe de la bibliothèque sera particulièrement attentive à la fraîcheur et l'attractivité des collections. Le désherbage se fera, autant que possible, de façon très régulière.

Les critères d'élimination des documents sont les suivants :

- **mauvais état physique** : abîmés, sales, jaunis, ou bien passés
- **les documents obsolètes** : contenant des informations périmées ou un aspect vétuste
- **de qualité médiocre** : contenant des informations inexactes, ou bien une écriture ou une illustration de mauvaise qualité

Destination des livres désherbés

Les livres désherbés seront donnés à des associations ou organismes qui acceptent les dons, lorsque cela est possible. Une partie des livres désherbés est réutilisée par les bibliothécaires pour réaliser de la décoration (Noël, carnaval...). Les livres désherbés ne pouvant pas être donnés seront apportés au recyclage papier (borne d'apport volontaire).

Emprunts à la Médiathèque Départementale 77

Des documents appartenant à la Médiathèque Départementale 77 sont régulièrement empruntés et intégrés au catalogue de la bibliothèque municipale de Lésigny, pour une durée temporaire.

Il existe deux circuits pour l'emprunt des documents de la Médiathèque Départementale 77 :

- l'échange sur place de plusieurs centaines de documents, deux à trois fois par an. Cet échange permet de varier et de renforcer les collections de la bibliothèque, dans les domaines pour lesquels un besoin aura été identifié par l'équipe.
- l'échange de documents réservés par la navette (lieu de dépôt : Médiathèque de Briecomte-Robert), une fois tous les 15 jours. Cet échange permet d'emprunter des documents demandés par les lecteurs ou selon des projets thématiques.

Fait à Lésigny, le 25 mars 2016

Le Maire
Michel PAPIN

